

SNCS-HEBDO 08 N° 15

2 juin 2008

La braderie des Sciences de la Vie du CNRS !

Les SDV au CNRS ne seront bientôt plus qu'un souvenir si nous, biologistes, ne nous entendons pas pour crier haut et fort que nous voulons exister en tant que CNRS et donc avec une vocation non finalisée pour faire avancer le front de la connaissance en Biologie.

*Mireille Analdi, microbiologiste, membre du CSD SDV du CNRS
Jean-Luc Velay, neurobiologiste, responsable section Marseille-Sud*

Le fait que Mme Bréchnignac dans sa lettre du 17 mars 2008 rappelle si bien les valeurs fondamentales du CNRS¹ nous aurait presque rassurés, toutefois, l'équilibre entre les deux missions principales du CNRS est de moins en moins respecté, avec une trop grande priorité accordée à la recherche finalisée, considérée essentiellement comme un moteur de l'économie, au détriment de la recherche non finalisée dont le but principal est l'avancement des connaissances. Nous acceptons l'idée que l'État doit mener une politique incitative dans certains domaines, mais nous souhaitons qu'un tel pilotage ne concerne qu'une part restreinte de l'ensemble des crédits alloués à la recherche. Parmi les organismes de recherche français, le CNRS a, en effet, la particularité d'être le seul à avoir une vocation non finalisée, son objectif princeps étant d'effectuer «toutes recherches présentant un intérêt pour l'avancement de la science ainsi que pour le progrès économique, social et culturel du pays.» (Article 2 des statuts).

Depuis quelques temps le déséquilibre vers l'appliqué et le pilotage par le politique s'accroît à grande vitesse, l'annonce du découpage récent du CNRS en 8 Instituts thématiques par la Ministre par voie de presse (le Monde daté du 20 mai) et avant le Conseil d'Administration du CNRS (19 juin) est inadmissible et montre un profond mépris pour les instances dirigeantes du CNRS. De plus, ce découpage qui exclut de fait les Sciences de la Vie et les Sciences Informatiques nous pose de nombreuses questions d'ordre scientifique et humain. Dans cet article, V. Péresse nous informe que les SDV seront pilotées par l'INSERM et l'informatique par l'INRIA, puis dans les Echos daté du 26 mai nous apprenons qu'il existe « une concurrence stérile entre les projets » de l'INSERM et des SDV au CNRS et que si les organismes ne s'entendent pas « l'autre solution consisterait à les fusionner ». D'ailleurs, le 29 mai dans un communiqué de presse, les directions de l'INSERM et du CNRS nous annoncent que pour agréer Mme la Ministre et donc mieux coordonner la recherche biomédicale tous les organismes doivent coopérer. Et si certains aux CNRS peuvent participer aux Instituts thémati-

ques de l'INSERM, les autres, tous ceux qui ne rentrent pas dans ces définitions (une majorité ?), «feront l'objet de discussions ultérieures». Quelle honte et quel mépris pour la recherche en biologie non médicale et pour les personnels qui la font ! Le message est clair : intégrez-vous à l'un des Instituts de l'INSERM ou disparaissez (au mieux dans les universités). Une fois de plus et cela devient une habitude, les instances sont bafouées, le Conseil scientifique extraordinaire des SDV du CNRS prévu le 16 juin ne servira-t-il qu'à entériner la disparition du département ? Est-ce que les scientifiques qui le composent n'ont vraiment aucun avis pertinent à émettre ?

Quelle que soit la forme que prendra la recherche en biologie en France, on peut de toute façon se reposer la question du recrutement des jeunes. Le peu de postes que l'État concède ira-t-il de facto aux bonnes thématiques, celles qui rentrent dans les bonnes cases ? Sans recrutement, la recherche en biologie non finalisée en France n'a pas d'avenir. Le projet d'Institut national de biologie du CNRS, bien qu'il entérine la création des Instituts, possède néanmoins la vertu de montrer que les biologistes au CNRS peuvent s'entendre sur un projet commun et à l'intérieur du périmètre du CNRS garantir le maintien d'une recherche non finalisée en biologie.

La question ultime qui concerne directement les SDV, mais également toutes les autres disciplines, est : voulons-nous du découpage du CNRS en Instituts ? Si l'on considère qu'un morcellement en Instituts affaiblirait l'organisme qui deviendrait ainsi plus facilement contrôlable et perdrait son autonomie scientifique, quel avenir pour la recherche indépendante et la réelle prise de risque ?

¹ « (1) faire avancer le front de la connaissance et (2) répondre aux attentes de la société que l'État a pour mission de traduire en grandes priorités. »